



FO LANCE SA CAMPAGNE DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

FO 82 part en campagne pour les élections syndicales dans les Très Petites Entreprises (TPE) (moins de 11 employés) qui se tiendront en décembre 2016. «C'est la deuxième fois en France qu'ont lieu ces élections, explique Michel Coulom, secrétaire général de l'union départementale FO. Sur les 4,5 millions de salariés concernés, seuls 500 000 avaient voté à l'époque.» FO veut ainsi mobiliser, les TPE représentant le plus gros des entreprises dans le département. Leur objectif est simple : peser dans la commission paritaire régionale interprofessionnelle. «80 % des salariés qui viennent nous voir ici sont issus des TPE, détaille le syndicaliste. Ils ont besoin d'être écoutés et posent des questions comme comment les aider à sortir de leur entreprise à cause d'un problème de mal-être ». Le secteur des personnes qui passent le pas de la porte ? « Hôtel/café/restaurant, bâtiment mais aussi des salariés du particulier employeur », énumère-t-il. Et de souligner : « il faut que les salariés se rapprochent des organisations syndicales quelles que soit quand tout va bien parce que lorsque les gens viennent nous consulter, il est déjà trop tard ». « Il y a un a priori des salariés de ces très petites entreprises où ils sont parfois que deux à travailler avec le patron, explique Eliane Teyssié, secrétaire générale adjointe. Mais, il faut qu'ils comprennent qu'un syndicat, ça ne veut pas toujours dire affrontement. S'il y a affrontement, c'est que les négociations n'ont pas marché. » La première opération que FO 82 va mener, est prévue courant décembre. « Nous partons à la rencontre des apprentis qui, eux aussi, vont voter lors de ces élections, indique Michel Coulom. Nous allons leur expliquer quels sont leurs intérêts dans ces élections, puis on fera des opérations ciblées dans le département ».